

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE AUTO KONAN » en abrégé « GAK »

Siège ABIDJAN-KOUMASSI QUARTIER DIVO, Lot 480,
Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE AUTO KONAN » en
abrégé « GAK »

Objet : - MECANIQUE ;
- TOLERIE ;
- PEINTURE ;
- FOURNITURE DE PIECES ;
- TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-KOUMASSI QUARTIER DIVO, Lot 480, Ilot 30

Dirigeant(s) M KOFFI KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00329 du 12/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01755/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

